



# GESTION FINANCIÈRE ET PLAN DE COMMUNICATION D'UNE MAM



## PRE-REQUIS

*Pas de pré-requis de connaissances*

## PUBLIC VISÉ

Assistant Maternels détenant l'agrément de la PMI (Protection Maternelle et Infantile)

## MODALITES PEDAGOGIQUES :

*En présentiel*

## METHODES PEDAGOGIQUES :

*Active  
Interrogative*

## TECHNIQUES PEDAGOGIQUE

*Exercices Individuels et collectifs  
Exposé participatif  
Analyse de situation*

## VALIDATION

*Attestation de formation*

## LIEU DE FORMATION

*Imm ACEROLA Voie verte Jarry  
97122 Baie-Mahault*

## TARIF & CONDITIONS

- **399€/pers**
- Modalités d'inscription au dos
- Accueil public en situation de handicap au dos

**N°AMGFMAM21**

### Objectifs de formation

- Elaborer le budget d'une MAM en utilisant les outils et les supports adaptés
- Intégrer un plan de communication, afin de promouvoir et de pérenniser la MAM

**DUREE :**  
**14 heures**  
**2 jours**

### Présentation

*Ce module vous permettra de faire l'acquisition de bases et d'outils pour réaliser et suivre votre budget prévisionnel.*

### Programme

#### Jour 1:

- Le rôle, l'objectif d'un budget.
- Les différentes sources de financement possibles.
- Les aides matérielles et financières.

#### Jour 2:

- Les charges fixes et les charges variables.
- Les principaux outils et logiciels de tableaux budgétaires.
- Les principales étapes d'une stratégie de communication : pourquoi, qui, quoi, comment, quand et combien ?
- Les outils et les supports de communication, dont les réseaux sociaux

#### Evaluation des apprentissages et de l'atteinte des objectifs :

- Exercices pratiques en individuel et en collectif,
- Exercices d'étude de cas
- Emmargement numérique par séquence demi-journée
- Questionnaire de satisfaction à chaud en fin de formation





**Vous êtes en situation de handicap ?**

Contactez un référent pour un rdv personnalisé:  
[poleformation@avi-conseil-formation.com](mailto:poleformation@avi-conseil-formation.com)

## CETTE FORMATION VOUS INTERESSE COMMENT S'INSCRIRE ?

01

### PRE-INSCRIPTION

1- vous inscrivez via le bulletin d'inscription d'IPERIA et nous le transmettez par mail bien complété

Délai 5 jours amx avant le début

2- Notre service vous confirme la réception de votre Bulletin et pièces obligatoires puis vous inscrit sur la plateforme d'IPERIA

Si le bulletin est mal renseigné ou les pièces sont manquantes nous ne pouvons pas vous inscrire

02

### VALIDATION DE VOTRE INSCRIPTION et FINANCEMENT



Notre service vous transmet votre contrat de formation avec les modalités financières qui vous engagent.

*Votre financeur principal est IPERIA sur vos droits formation de 58h/année civile*



Attention: Le dépôt d'inscription sur IPERIA est une demande de financement. **Elle n'est pas systématique.** Si vous avez atteint votre quota de 58h de formation/an (année civile) IPERIA ne pourra pas vous financer votre formation. Les frais de formation vous seront alors facturés. **Vérifiez vos droits avant toute validation d'inscription - Nous n'avons pas accès à cette information**

03

### CONVOCAION EN FORMATION

1- 10 à 7 jours avant la date de démarrage vous Recevez votre convocation

2- Un accès extranet vous donne les premières informations sur le déroulement de l'action de formation

Les actions démarrent à partir de 6 personnes inscrites

04

### ACCUEIL EN FORMATION

1- 7 jours avant le démarrage vous recevez un questionnaire préalable qui permet de situer les acquis, problématique professionnelle à traiter. Vous devez OBLIGATOIREMENT le réaliser

Le formateur peut ainsi ajuster son approche pour répondre à vos attentes dans le respect du programme visé.

Eau, café et Thé vous seront servis en collation

AVI CONSEIL - Siret 75269660900037 APE: 8559A - enregistré sous le n° 95 97 01 77697

Tel: 0590.97.44.43 -0590.95-70-69 - 0690.09.97.22

mail: [poleformation@avi-conseil-formation.com](mailto:poleformation@avi-conseil-formation.com)